

ANNEXE No 3

relativement à ces affaires ainsi que d'après votre jugement vous le trouverez mieux, en ayant la perspective de parachever les travaux le plus tôt possible.

“Les commissaires n'ont eu le rapport d'aucun cas de différend entre les entrepreneurs et les ingénieurs au sujet des affaires dont il est question dans votre rapport”.

Eh bien, cette lettre des commissaires vous réfère toute la question de classement?

—R. Oui.

Q. Et elle déclare qu'elle est de votre ressort exclusif aux termes de la loi du chemin de fer Transcontinental?—R. Oui.

Q. Et, naturellement, M. Lumsden, vous n'êtes pas en état de nous dire que les commissaires vous aient jamais rien dit de différent de cela? Cette question a été laissée entre vos mains par les commissaires?—R. Je n'ai jamais entendu dire qu'ils aient fait quelque chose...

Q. C'est-à-dire que vous n'avez jamais entendu dire qu'ils aient...?—R. Ils ont donné des instructions.

Q. Cette lettre, pièce 9, représente exactement l'attitude des commissaires à votre égard, relativement aux questions de classement?—R. Oui, mais je n'avais pas le droit de changer le cahier des charges.

Q. Oh non, ceci est une autre affaire. Ce qui m'intéresse surtout maintenant, c'est de vous faire dire au comité si cette lettre représente exactement l'attitude que les commissaires ont gardée en tout temps à votre égard, au sujet des questions de classement, et je crois que vous avez dit que oui?—R. Oui.

Q. Il y a dans une lettre du major Hodgins, adressée le 9 novembre 1907 à M. Parent, une suggestion qui est quelque peu semblable à celle contenue dans la lettre pièce 8.

M. CHRYSLER.—Je ne crois pas que ceci ait été produit ici comme pièce. J'ai cru que cette affaire était surtout personnelle à M. Hodgins, et qu'elle n'avait rien à faire avec cette enquête.

PIECE N° 37.

KENORA, Ont., 9 novembre 1907.

L'hon. S. N. PARENT,
Ottawa.

CHER MONSIEUR.—J'ai été surpris de voir dans les journaux les raisons que vous avez invoquées pour mon renvoi, et je ne puis arriver qu'à la conclusion que M. Lumsden ne vous a pas représenté les circonstances telles qu'elles étaient, et ce que je me proposais de faire sauf l'approbation de la Commission.

Vous a-t-il dit que la situation était sérieuse, que le sous-entrepreneur Dutton (le sous-entrepreneur le plus fort de McArthur) menaçait de quitter le travail et d'abandonner son entreprise s'il n'obtenait pas quelques-unes des promesses qui lui avaient été faites par M. Grant, et à moins que je ne fisse quelque chose pour lui garantir qu'il ne perdrait pas d'argent, que cela ne valait pas la peine qu'il perdît son temps. Il a aussi dit que M. J. D. McArthur lui avait déclaré que les ingénieurs tenaient leurs ordres de la Commission. (L'ingénieur Tye confirme ces dires.)

J'ai dit à ceux qui étaient présents que j'avais compris que le jour où j'ai quitté Ottawa l'ingénieur en chef avait reçu des ordres de faire quelque chose pour régler les différends et faire faire les travaux.

L'ingénieur en chef est arrivé, mais il n'a rien suggéré, il a approuvé le classement que les entrepreneurs qualifiaient de trop bas; il n'a pas donné de conseils, mais il s'est assis et il a écouté ce que tout le monde avait à dire.

J'ai suggéré que le meilleur moyen de régler les cas de matériel en différend, autre que le roc, était de s'en assurer le coût, et de classer assez de roches frag-